

Le nécessaire exercice de transparence

Vendredi 22 mars 2019- N°250



par Hubert Tassin – Président des P.P.

Je publie aujourd'hui le 250^{ème} *Grain de Sel*. C'est l'occasion de faire un point sur le rôle qu'il joue dans le fonctionnement de l'Association PP mais aussi dans la circulation de l'information à travers les quelques 2500 propriétaires, éleveurs, entraîneurs, jockeys, turfistes et décideurs politiques qui le lisent chaque semaine.

La communication, consubstantielle à la vie associative

J'ai été élu, comme l'ensemble de mes collègues du Comité et du Conseil d'Administration de France Galop, pour représenter les acteurs des courses et faire entendre leur voix dans les débats et au moment des prises de décisions. Nos mandats sont d'une durée de quatre ans. Aussi, il me semble naturel d'organiser une communication régulière afin de montrer à ceux que nous représentons comment nous travaillons en leur nom. Nous leur devons des comptes et pas

seulement au moment de solliciter à nouveau leurs suffrages au moment des élections suivantes. Rédiger un bulletin hebdomadaire représente à l'évidence un rythme contraignant. Il est nécessaire car les sujets ne manquent pas et l'actualité, en évolution permanente, nous donne toujours des axes différents à traiter. L'autre caractéristique de notre publication est de s'adresser au plus grand nombre au-delà des membres de notre association. Nous travaillons pour la collectivité et pas simplement pour ceux qui cotisent chez nous, car l'intérêt général n'est jamais la somme des intérêts particuliers. J'avoue être surpris que d'autres associations aux moyens financiers et humains très supérieurs aux nôtres restent si discrètes pendant une mandature entière, se contentant d'une tribune de presse de temps en temps.

Le principe d'une communication efficace est de ne pas être à sens unique. Je suis heureux de constater que chaque *Grain de Sel* suscite des réactions. Pas une semaine sans recevoir des commentaires, des suggestions, des critiques ou des reproches. J'y réponds toujours car le débat est, en tout moment, un stimulant efficace pour la réflexion. Certaines des réactions reçues nourrissent aussi mes interventions dans les instances de France Galop ou, plus largement, de l'Institution

La critique est positive

Cette volonté de communiquer qui, pour moi, est indispensable me vaut parfois des reproches. Je ne crois définitivement pas qu'on puisse faire

29 rue Claude Terrasse 75016 Paris

Tél. 01 46 21 80 82 • Fax 01 46 21 80 85 • associationpp@yahoo.fr • www.lespp.fr

avancer les choses en s'alignant sur la pensée unique. Si on « ne veut voir qu'une tête », il est bien inutile de réunir un Conseil d'Administration de 12 personnes. Elisons un président et laissons le tout faire ! Et même à douze, il faut bien reconnaître que nous ne sommes pas infaillibles. Loin de là. Provoquer le débat, entendre les critiques et en tenir compte fait partie de ce que j'estime être une bonne gouvernance. Il faut savoir reconnaître ses erreurs et les corriger. Le meilleur exemple est évidemment celui de la désolante suppression de la prime à l'éleveur pour les chevaux d'âge. Certains m'ont répondu qu'on s'était peut-être trompé mais qu'il était hors de question de revenir en arrière et de faire aveu de faiblesse.

Au contraire, je crois qu'un instrument de communication comme le *Grain de Sel* est aussi un moyen de faire notre autocritique. Minoritaires sur bien des sujets au sein du Conseil d'Administration de France Galop, nous n'avons bien sûr pas les clés du pouvoir. Mais je ne peux que regretter de ne pas avoir su convaincre sur des sujets stratégiques. Les travaux de Longchamp bien sûr, dont nous ne faisons que commencer à payer les conséquences, ou la répartition des allocations qui ne renforcent pas assez une base fragilisée par la crise.

Il y a un sujet sur lequel je reviens régulièrement à travers les *Grain de Sel* et pour lequel nous devons collectivement assumer un constat d'échec que j'espère temporaire : le dialogue avec l'Etat. Si quelques parlementaires motivés sont de bons relais pour nous aider à nous faire entendre, force est de constater qu'au niveau de l'exécutif, les ministres écoutent, promettent quelquefois, mais que l'indispensable rééquilibrage de la politique des jeux en France tarde pour le moins à

se préciser. Or, je le répète avec insistance, on ne sortira pas du risque de spirale de récession sans une révision réglementaire et fiscale de la part d'un Etat qui, il faut toujours le rappeler, est le premier bénéficiaire de l'activité de paris hippiques.

France Galop : une association

Avec ses modestes moyens mais avec l'enthousiasme du bénévolat, notre association communique. De son côté, France Galop ne devrait jamais oublier son caractère associatif. Certes France Galop communique notamment à travers ses dirigeants et les différents réseaux sociaux. Des initiatives particulièrement heureuses ont vu le jour. Je pense notamment au « blog des handicapés » qui permet d'évoquer concrètement des sujets jusqu'alors considérés comme tabou.

Pour autant il suffit d'aller à la rencontre des propriétaires et des éleveurs pour constater qu'ils ne voient pas France Galop comme leur association mais plutôt comme une administration rigide et régulatrice. Il y a là un axe de travail important pour qu'à travers la communication de notre Institution chacun se sente concerné par les processus de décisions et par le travail souvent méconnu des équipes de France Galop.

Voilà un objectif qui permettrait d'aller plus efficacement à la conquête de nouveaux propriétaires.

Pour notre part nous sommes prêts à y travailler avec enthousiasme.

Si vous ne recevez pas ce bulletin hebdomadaire par mail, il suffit de vous inscrire en nous adressant un courriel à associationpp@yahoo.fr.